

Inscrivez - vous maintenant !







Terrorisme

Attentat de la rue Copernic: le poseur de bombe présumé interpellé au Canada

Par Christophe Dubois, publié le 13/11/2008 19:06 - mis à jour le 13/11/2008 19:11

Hassan Diab, d'origine palestinienne, a été arrêté vingt-huit ans après l'explosion d'une bombe devant une synagogue parisienne, qui avait fait 4 morts. L'enquête a été relancée en 2007. Elle passe par le Liban, l'Allemagne et les Etats-Unis. Récit.



AFP

Des pompiers s'affairent, le 03 octobre 1980 à Paris, autour de véhicules détruits par l'explosion d'un engin explosif visant la synagogue de la rue Copernic.

Vingt-huit ans après les faits, l'auteur présumé de l'attentat de la rue Copernic à Paris (XVIe arrondissement), qui a fait quatre morts (trois Français et une Israélienne) et 20 blessés le 3 octobre 1980, a été interpellé à la mi-journée (heure canadienne) à Gatineau (province de Québec) par la gendarmerie royale canadienne.

Hassan Diab, d'origine palestinienne, âgé de 54 ans, a été arrêté dans le cadre d'un mandat d'arrêt international délivré, au début du mois de novembre, par le juge parisien Marc Trévidic. L'épilogue d'une longue traque menée par les services antiterroristes français. Des perquisitions ont été effectuées dans les domiciles et les bureaux de l'enseignant, qui donne des cours de sociologie à l'université d'Ottawa.

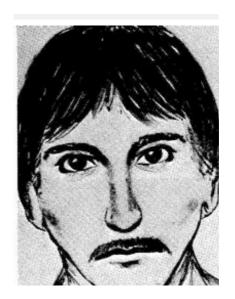
Les magistrats, les policiers de la Brigade criminelle et de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) se sont déplacés au Canada afin d'obtenir l'extradition du suspect, ce qui

pourrait prendre plusieurs semaines. Ce professeur, qui possède la double nationalité libano-canadienne, est soupçonné <u>d'avoir confectionné et posé la bombe, entreposée dans la sacoche d'une moto, stationnée devant la synagogue de la rue Copernic</u>. L'explosion aurait pu faire de nombreuses autres victimes: l'engin a explosé quelques minutes avant la sortie de nombreux fidèles rassemblés le soir de la fête de Shabbat.

L'attentat n'a jamais été revendiqué. Cependant, les enquêteurs soupçonnent qu'il a été perpétré par le Front populaire de la libération de la Palestine- Opérations Spéciales (FPLP-OS), un groupuscule palestinien des années soixante-dix, opposé à Yasser Arafat. Des services "amis" de l'ex-DST avaient mis les policiers français sur la piste de ce groupe. L'Allemagne avait racheté le fichier des membres de ce groupe et mis à disposition ces informations auprès de divers pays européens. En France, elles sont longtemps restées enfouies dans le dossier d'instruction.

Expertises graphologiques, comparaison de photos, auditions de témoins

L'enquête a été relancée dans le courant de l'année 2007. Magistrats et policiers se sont déplacés à travers de multiples pays (Liban, Etats-Unis, Allemagne, Danemark...) pour reconstituer le puzzle de cet attentat. Ils ont entendu de nouveaux témoins et



cherché les pièces à conviction. Ils ont notamment exploité une fiche d'hôtel parisien remplie par le suspect lors de son séjour à Paris au moment de l'attentat de la rue Copernic et effectué des comparaisons graphologiques avec des documents officiels remplis par Hassan Diab lors d'un séjour aux Etats-Unis : un premier expert a jugé "très probable" une correspondance entre les deux écritures et un second "à 100%" qu'il s'agissait du même auteur.



D.R.

Le portrait-robot de "l'homme à la moto", diffusé en octobre 1980, juste après l'attentat.

Les policiers ont également mis la main sur une photo d'Hassan Diab, datant de 1981, figurant sur un passeport saisi par la police italienne: elle correspond trait pour trait au portrait-robot qui avait été dressé par des témoins, qui ont aperçu l'homme qui a déposé la bombe devant la synagogue. Ils ont pu aussi établir que l'homme avait effectué de nombreux déplacements en Europe au moment de l'attentat.

L'exploitation de ces renseignements donne aujourd'hui un espoir aux victimes de l'attentat de voir un jour un procès se dérouler en France dans le cadre d'une procédure criminelle. Cependant, la procédure d'extradition peut prendre plusieurs semaines au Canada. Hassan Diab, qui vivait jusqu'alors paisiblement au Canada, est également soupçonné d'avoir participé à l'attentat qui a visé en octobre 1980 -soit un an avant la rue Copernic- la bourse du diamant d'Anvers, située, elle aussi, à quelques pas d'une synagogue. Il a toujours contesté les faits, évoquant une "homonymie".

Vraies fausses pistes

Le 3 octobre 1980, une moto piégée explose devant la façade de la synagogue de la rue Copernic à Paris, dans le XVI^e arrondissement. Quatre personnes trouvent la mort dans cet attentat, le premier de ce type en France, qui suscite une très grande émotion. Le Premier ministre, Raymond Barre, évoquera même extrêmement maladroitement des « victimes innocentes » pour dire qu'aucun membre de la communauté juive n'a été tué par la bombe...

Dans un premier temps, dans le climat politique de l'époque, cette opération sanglante est attribuée à l'extrême droite. On évoque une mystérieuse « piste espagnole » qui confirmerait cette hypothèse. A Paris, François Mitterrand, alors leader de l'opposition, défile dans la rue, au coté de Simone Veil, pour dénoncer le retour de l'extrême droite et la menace fasciste.

Pourtant, l'enquête menée par la section antiterroriste de la brigade criminelle de la Préfecture de police de Paris, s'oriente très vite vers une piste moyen-orientale. Les policiers retrouvent le magasin où la moto a été achetée, avenue de la Grande-Armée, à Paris. Le vendeur est formel : l'homme qui a payé en liquide est de type arabe. Les enquêteurs vont recueillir d'autres témoignages allant dans le même sens, dont celui d'une jeune femme qui a passé la nuit avec le terroriste. Ils retrouvent également sa trace dans plusieurs hôtels parisiens.

Ils obtiennent très rapidement la certitude que l'attentat a été commis par un membre du FPLP, le mouvement palestinien radical dirigé par le docteur Habache, opposé à l'OLP. Mais, à l'époque, il existait des liens étroits entre cette organisation et celle de Yasser Arafat. Une version qui s'imposera peu à peu, même si la justice ne parviendra pas alors à remonter la trace du tueur. Jean-Marie Pontaut